



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DE DROIT

LYON
18 JUIN 2014

CONTACTS

Laurence DURRY
Responsable administrative
de l'équipe de droit privé
edprive@univ-lyon3.fr
04 26 31 88 49

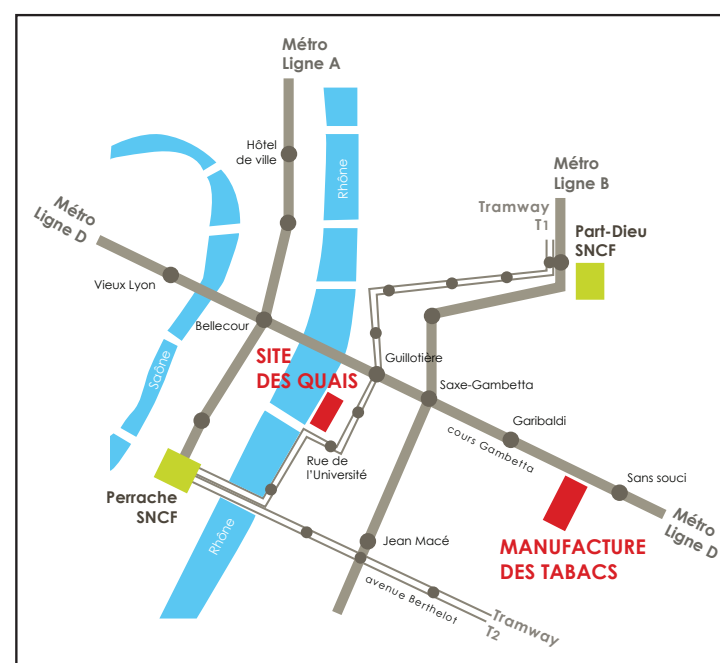
Maria-Paula EDO
Gestionnaire administrative
de l'équipe de droit privé
edprive@univ-lyon3.fr
04 26 31 87 57

POUR VENIR

SITE DES QUAIS

Amphithéâtre Huvelin
Université Jean Moulin Lyon 3
15, quai Claude Bernard
69007 Lyon

© David VENER - Université Jean Moulin Lyon 3 / Fotolia, 60522406, L@takasu - Fotolia.com



Plan d'accès site des quais

WWW.UNIV-LYON3.FR

Renseignement et inscriptions : edprive@univ-lyon3.fr

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Colloque

RECOURIR AU CONTRAT DE TRANSACTION :

QUEL PROFIT POUR QUELS RISQUES ?

Organisateurs

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

CENTRE
LOUIS JOSSERAND
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

ÉQUIPE
DROIT PRIVÉ
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Partenaires

AFJE
ASSOCIATION FRANÇAISE DES
JURISTES D'ENTREPRISE

Colloque validé dans le cadre de la formation continue des
avocats pour 7 heures.

Amphithéâtre Huvelin
Université Jean Moulin Lyon 3 - 15 quai Claude Bernard -
69007 LYON



RECOURIR AU CONTRAT DE TRANSACTION

AUJOURD'HUI : QUEL PROFIT POUR QUELS RISQUES ?

Si un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès, que dire d'un bon arrangement ? Le contrat de transaction en offre l'occasion, en permettant d'écarter définitivement le coût, les lenteurs et les incertitudes du procès. Le malheur est que les règles qui le régissent recèlent nombre de subtilités et d'incertitudes qui sont autant de pièges qu'il vaudra mieux avoir clairement identifiés avant que de s'aventurer à y avoir recours. C'est l'objet de cette journée d'étude, laquelle s'appuie sur les conclusions d'un rapport de plus de 400 pages consacré à la réforme de la transaction et remis par l'équipe de droit privé de l'Université Jean Moulin Lyon 3 à la mission Droit et Justice (Ministère de la Justice).

La matinée sera consacrée à débattre, lors de tables rondes réunissant universitaires spécialistes de la transaction et professionnels, de l'ensemble des problèmes sensibles de la matière (formation, objet, interprétation, information des parties, effet et, bien sûr, concessions réciproques).

L'après-midi sera divisé en quatre ateliers (assurances / dommage corporel / droit des affaires / droit social), chacun animé par un binôme composé d'un universitaire et d'un praticien, autour de l'analyse d'un cas concret permettant un partage et un retour d'expérience sur la mise en œuvre pratique de la transaction dans ces domaines.

8H45 ALLOCUTION D'OUVERTURE

- Monsieur **Franck MARMOZ**, Doyen de la Faculté de Droit
- Madame **Stéphanie PORCHY-SIMON**, Directrice de l'Équipe de Recherche de Droit privé

MATINÉE - TABLES RONDES

9H00-9H45

● Formation du contrat, formalisme, information :

- **Hugues KENFACK**, Professeur, Doyen de la Faculté de droit de Toulouse I
- **Alain BÉNABENT**, Professeur, Avocat aux Conseils
- **Blandine MALLET-BRICOUT**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Anne LAPEYRIE**, Responsable juridique Société AKKA

9H45-10H30

● Objet et interprétation :

- **Daniel MAINGUY**, Professeur à l'Université de Montpellier I
- **Christine BOILLOT**, Maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- **Stéphanie PORCHY-SIMON**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Carole L'EXCELLENT**, Juriste Société BOIRON et Déléguée régionale d'Honneur de l'AFJE Rhône-Alpes

10H30-11H00 Pause

11H00-11H45

● Concessions réciproques :

- **Laurent POULET**, Avocat aux conseils
- **Xavier LAGARDE**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- **William DROSS**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Aurélien CLOSEN**, Responsable juridique Société Emile Maurin, délégué régional de l'AFJE

11H45-12H30

● Effets de la transaction :

- **Loïc CADIET**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- **Lucie MAYER**, Professeur à l'Université Champagne-Ardennes
- **Nicolas BORGA**, Professeur à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble
- **Marilyne ALARCON**, Responsable juridique du Groupe CAPIO

APRÈS-MIDI - ATELIERS

14H30- 16H30

● L'usage du contrat de transaction en droit social :

Animé par :

- **Serge FROSSARD**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Georges MEYER**, Avocat au barreau de Lyon, Cabinet Delgado & Meyer
- **Jean-Bernard MICHEL**, Avocat au barreau de Lyon, Cabinet Ellipse Avocats.

● L'usage du contrat de transaction en responsabilité civile (dommage corporel) :

Animé par :

- **Stéphanie PORCHY-SIMON**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Dominique ARCADIO**, Avocat au barreau de Lyon

● L'usage du contrat de transaction en droit des assurances :

Animé par :

- **Axelle LA RIZZA**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Alban POUSSET-BOUGERE**, Avocat associé au barreau de Lyon, Cabinet Dana associés
- **Christian FERRAIS**, Directeur des Opérations d'Assurance à L'Auxiliaire.

● L'usage du contrat de transaction en droit des affaires :

Animé par :

- **Nicolas BORGA**, Professeur à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble
- **Yves REINHARD**, Avocat au barreau de Lyon, Cabinet Lamy & Associés.

16H45- 17H30

● Restitution des différents ateliers